

Au fil des maisons vigneronnes de Vendres

Circuit

Le circuit de 1.2 km, à partir du **Parking rue des lavoirs**, permet de découvrir, avec leurs variantes, les principaux types de maisons vigneronnes : des plus simples, celles du petit exploitant à celles, plus ou moins imposantes, du gros propriétaire terrien.

A partir du parking, remonter la rue du lavoir et tourner à droite dans **l'avenue du Languedoc**.

Au n°5 (1), une maison vigneronne typique, peu modifiée, présente sur ses deux niveaux une partie habitation et une cave dont le porche de 4.5 sur 7m, permettait pendant la vendange le passage des charrettes chargées de comportes de raisins.

Continuer et remarquer au 7 de **la rue du Cers** (2) une maison réaménagée mais qui conserve de façon visible la disposition de sa "façade vigneronne".

Avenue des Oliviers et rue de Paradis

En prenant à gauche, observer l'enfilade assez remarquable (3), avec successivement un magasin étroit (n° 7), et deux ensembles juxtaposant habitation et cave : une bâtisse relativement importante et restaurée, l'enduit traditionnel ayant laissé place au jointolement des pierres (n° 9), et un bâtiment où la partie habitation est plus réduite (n°11).

Pousser jusqu'à l'entrée de la rue de Paradis (4) pour observer deux caves plutôt vastes, avec, bien visible, le porche, flanqué d'une fenêtre et d'un fenestrou et surmonté de la portailière.

Poursuivre sur l'avenue (5), observer aux numéros 23 et 25 des constructions viticoles d'une ampleur notable (plus de 150 m² chacune). On peut penser que des propriétaires plus aisés se sont installés sur des parcelles plus grandes, en bordure des nouveaux faubourgs, et ont marqué les bâtiments dans un souci d'originalité :

- Au 23, on peut encore observer une rampe en terre battue. Cet accès permettait au véhicule transportant la récolte de monter pour déverser directement le raisin dans les cuves par l'ouverture située au-dessus. Ce système évitait de nombreux transvasements.

- Au 25, fenêtres géminées, deux plaques, apposées en 1950, avec les initiales MR, pour Maurice Robert, image d'un foudre, trois rangs de génoise sous le toit, grille d'entrée ouvragée, chaînage d'angle, qui souligne l'arête des murs par des pierres disposées en quinconce...

En revenant sur vos pas, amusez vous à repérer les divers types de bâtiments viticoles, en particulier côté pair de l'avenue. Par endroits, on peut voir encore, l'anneau auquel on attachait le cheval.

Place de la Forge, sur la gauche (6), la maison Aldebert, plus atypique avec ses deux étages d'habitation surmontant la cave.

Prendre à gauche, **la rue de l'Egalité**, et remarquer les habitations plus modestes des premiers faubourgs, antérieurs à l'essor de la viticulture (7). Le n° 7 révèle l'adaptation des petits viticulteurs résidant dans le noyau ancien du village à l'économie viticole du XIX^e siècle : le balcon démontable du 1er étage permettait de monter la récolte qui était ensuite déversée dans les cuves situées sur l'arrière du bâtiment dans le prolongement du portail.

Poursuivre la montée de la rue de l'Egalité et tourner à droite dans la **rue Jean Jaurès**. Ce parcours vous fait longer l'ancien rempart des "murs neufs" du XV^e s. et pénétrer dans le village médiéval.

On peut noter au passage, **place Jean Jaurès** (8), l'ancienne chapelle des pénitents, reconnaissable à sa niche occupée par la statue de la vierge, élevée à l'emplacement d'un ancien patus, près de la première maison communale.

Monter **rue de la commune**, en direction de l'église, jusqu'à la place du Portal vielh pour découvrir le panorama sur l'étang de Vendres.

Après cette pause, redescendre par **l'avenue de Valras**. Là encore vous pouvez reconnaître des bâtiments viticoles diversement réutilisés et réaménagés (aux n°s 24, 7, 5 ...).

La cave du n°10 (9) reprend, au début du XX^e s., le modèle du XIX^e, avec une stylisation plus poussée et une moindre finesse, la remise servait certainement aussi au logement saisonnier des vendangeurs.

Aux n°s 8 et 6 (10), plusieurs éléments montrent que les deux habitations actuelles correspondent à la division d'une seule maison bourgeoise du XIX^e s. : la génoise court sous l'ensemble du toit et les encadrements des baies sont identiques à chaque niveau. Un encadrement travaillé, avec sa clef, décore la porte d'entrée du n°6 mais n'existe pas au n°8, où la porte moderne a remplacé une fenêtre. Enfin, au n°6, le saint Joseph, logé dans la niche, rappelle la protection qu'attendait le propriétaire.

Tourner à droite pour arriver sur **la place du 14 juillet**.

Sur cette place bordée de platanes, la plus noble du village, trois beaux exemples de maison bourgeoise rappellent l'enrichissement dû à la vigne. Elles appartenaient à de riches propriétaires, possédant parfois d'autres exploitations et d'autres demeures de prestige dans le Biterrois. Ils disposaient aussi de grandes caves, séparées de l'habitation, en périphérie du village.

Celle qui abrite la mairie depuis 1938 (11) date de la fin du XIX^e s. Sa façade présente, sous son toit mansardé, une parfaite symétrie. Les encadrements de porte et de fenêtre, avec leur clef sculptée, sont très ouvragés. Les chaînages d'angle des murs, décorés, soulignent la structure et, au premier, la hauteur des portes-fenêtres affirme la majesté de l'étage noble.

De la seconde maison (12), contemporaine et imposante elle aussi, il ne reste que la façade. Les fenêtres sont coiffées de linteaux finement sculptés, et, au premier étage les balcons et garde-corps sont particulièrement soignés. Au second, réservé aux domestiques, les fenêtres sont petites et carrées. Comme sur l'actuelle mairie, le bas du mur de façade est protégé par un soubassement plus foncé, souvent en pierre, parfois en décor d'enduit. La cave vue au 23 avenue des Oliviers dépendait de cette maison.

Adossée à cette façade une maison de retraite a été construite en 2002.

Au fond de la place (13), la maison bourgeoise du n°10 bénéficie d'une situation privilégiée. Le bâtiment, bien que plus simple que les deux précédents, se différencie des maisons viticoles plus modestes. La symétrie de la façade se joue autour d'un axe central, souligné par une verticale formée par la porte d'entrée, la fenêtre du premier étage à encadrement original et balcon, et par la fenêtre centrale, à la clef d'arc ouvragée, du second. La couverture de lauzes de cet étage, mansardé, se distingue visiblement par rapport aux tuiles du pays. Le bâtiment d'exploitation rattaché à cette demeure se situe au n°1 de la **rue de paradis**.

Repasser devant la mairie et prendre **la rue Guiraud** puis **la rue de l'Enclos** pour rejoindre le parking.

